PRINCIPES DE RELIGION ET DE MORALE CHEZ LES ESQUIMAUX DE PELLY BAY

(Vicariat de la Baie d'Hudson)

(Pour ceux des nôtres qui n'eurent pas l'avantage d'assister à l'impressionnante causerie du R. P. Frans Vandevelde, O.M.I., missionnaire des Esquimaux de Pelly Bay (Baie d'Hudson), lors de la "Semaine de Missiologie" de Louvain (23-26 août, 1955), nous donnons ci-après le texte français de cette conférence.

Nous eûmes nous-même le plaisir et l'honneur de le présenter aux semainiers de langue française. Tant dans la section flamande que dans la section de langue française les déclarations du R. P. Vandevelde venaient donner un démenti formel à certaines allégations répandues actuellement dans une littérature esquimaude de haute fantaisie. Citons, entre autres, l'ouvrage "Top of the World" de Hans Ruesch ("Author of the Week" de l'"Associated Press" N. Y.), traduit en diverses langues. Au sujet de la version néerlandaise de ce livre, éditée par le "Standaard-Boekhandel" (Antwerpen-Amsterdam) sous le titre "Igloos in de Nacht", le R. P. Frans Vandevelde nous écrit: "Si tous les chapitres contiennent autant de non-sens et de contre-vérités que le chapitre premier que je viens de lire, ce n'est vraiment pas indiqué de continuer la lecture.

Je ne suis pas encore en mesure de situer le moment de l'année au cours duquel se passerait l'action de ce chapitre: l'auteur lui-même donne des indications contradictoires. Ce livre ne vaut pas une recension".

Ayant séjourné 18 ans parmi les Esquimaux de Pelly Bay, le R. P. Vandevelde a eu le loisir d'étudier à fond la nature esquimaude; ses observations n'en auront que plus de poids.

JACQUES-RODOLPHE BRACKELAIRE, O.M.I.

SCHEMA

1) PRINCIPES DE RELIGION:

— Ils croient fermement aux Esprits: bons ou mauvais...
— ...en un seul Etre Suprême (?)
— Le sorcier est médiateur entre les esprits et les hommes.
— Le sorcier exerce une grande autorité.
— Ils croient en l'Au-Delà, après cette vie...
— Rétribution du bien et du mal.

2) PRINCIPES DE MORALE:

— La Loi Naturelle est assez fidèlement observée.
— Le respect de l'autorité paternelle est chose évidente.
— Grand respect de la vie.
— On respecte généralement le bien d'autrui.
— Le mariage est monogame.

* * *

I. LES PRINCIPES DE RELIGION:

Bien qu'on affirme parfois — et qu'on l'écrive — que les Esquimaux en général n'ont plus aucune religion, j'ose cependant affirmer — sur la foi de mon contact personnel avec les Esquimaux de Pelly Bay, à savoir les « Netchiliks » — que du moins ce groupe d'Esquimaux est profondément religieux.

Ils croient fermement aux Esprits. Ils ont la connaissance d'Esprits *bons* au sujet desquels il n'y cependant plus guère lieu de s'émouvoir, puisque... ils ne font point de mal! Les Esquimaux connaissent aussi de *mauvais* Esprits. Ceux-ci, il faut absolument réussir à se les concilier. L'Esquimau est convaincu qu'il y a un Esprit qui s'occupe uniquement de lui; cet Esprit —un « toonrark » — le protège, l'assiste

à la chasse, le protège constamment. Et cependant cet Esprit-là n'est pas du nombre des Esprits bons, parce que trop capricieux et capable d'atroces vengeances. Il est clair qu'une telle conception — mise à part la terreur qu'elle inspire — offre un point de contact pour la présentation de la doctrine catholique au sujet d'un Esprit qui nous garde et donc de l'Ange Gardien.

J'ai pu constater, par ailleurs, qu'ils croient en une vie dans l'au-delà, comme sanction de leurs actions bonnes ou mauvaises. La récompense consiste en ceci: qu'ils seront envoyés en « un lieu-où - ils pourront - se réjouir-sans-cesse »; ou bien — et ceci sera la punition —: « dans un lieu-où-ils-seront éternellement tristes » (concepts du bonheur et du malheur éternels).

Peut-on déduire toutefois de cette croyance aux Esprits et de quelques données semblables que les Esquimaux de Pelly Bay ont la Foi en un Etre Suprême? Je ne puis encore donner de réponse définitive à cette question. Les Esquimaux que j'ai interrogés sur ce point me semblaient plutôt enclins à une réponse négative.

Toute la vie de l'Esquimau — en ce climat inhumain — me semble centrée sur la lutte cruelle pour arriver à subsister (Struggle for Life). Ses sentiments religieux se révèlent le mieux — à mon avis — lorsque cette vie déjà si dure devient plus dure encore par la présence d'épreuves, telles: la maladie, qui menace directement l'existence; la faim, qui rendra impossible toute vie ultérieure; les contretemps quotidiens qui viennent contre-carrrer complètement ou partiellement la marche normale de la vie. Pour un Esquimau, il s'agit d'être *fort constamment;* pour les faibles il n'y a point de place. Il faut être fort pour vivre intégralement cette vie et pour la propager grâce à la génération, grâce à la progéniture. En un mot, la sollicitude fondamentale de l'Esquimau ou son principe de base consiste à pouvoir répondre au « crescite et multiplicamini ».

L'Esquimau ne veut donc pas être malade; pour lui, la maladie n'est pas autre chose que la vengeance de l'un ou de l'autre « esprit mauvais » et ceci à cause de l'une ou de l'autre désobéissance — consciente ou inconsciente — à quelque précepte, à quelque devoir. Il ne comprend point pourquoi le gibier — indispensable à l'entretien de sa vie — lui échappe; pourquoi celui-ci prit une direction « contraire » et pourquoi, soudainement, il disparut.

On interrogera donc le sorcier. Celui-ci convoquera au besoin, de grandes réunions. On aura recours à des moyens superstitieux; on renoncera volontairement à quelque plaisir, c.à.d. on fera un *sacrifice.*

Au cours des grandes réunions dont je viens de parler, le sorcier prétend qu'il peut descendre chez les esprits du gibier: afin d'y apprendre pour quelle raison ils sont irrités sur les hommes; afin de les bien disposer envers eux; afin de rendre possible une heureuse chasse nouvelle.

Dans les petites misères journalières de l'existence, l'Esquimau invoque spontanément et de multiple manière — non seulement en paroles mais aussi par des actes; non seulement par la pensée mais aussi par la parole articulée, les Esprits qui sont censés le protéger: cet usage également se prête fort bien à l'enseignement de la doctrine que nous possédons au sujet des *oraisons jaculatoires.*

En prenant comme point de départ la position que le sorcier s'attribue et qu'il occupe au regard de l'Esquimau, on peut se faire une idée de la considération dont jouit le prêtre. Dans la mentalité esquimaude, le prêtre occupe la place éminente qu'occupait autrefois le sorcier. Par ailleurs, le prêtre catholique n'est-il pas « alter Christus », un « autre Christ ». Et, à ce titre, n'est-il pas comme un pont ou un médiateur entre Dieu et les hommes? Le sorcier lui aussi, n'était-il pas un lien semblable entre les « Esprits» d'une part et les Esquimaux d'autre part? Je pense que dans la mentalité esquimaude le lien est étroit entre les concepts du *sorcier* et du

prêtre... et que l'acceptation du prêtre à la place du sorcier se fait assez facilement, de façon consciente ou inconsciente. Un missionnaire, bon connaisseur de la langue esquimaude, dit un jour que la véritable traduction du mot *prêtre* devrait être « angakok » c.à.d « sorcier » et non pas « iksirardjuark » expression actuellement usitée et qui se traduit littéralement « magnus scribens », le « grand écrivant » (Cfr. le « grand priant » des tribus indiennes).

Dans les grandes séances de sorcellerie, le sorcier exigeait parfois de l'assistance une confession générale. On s'accusait alors des manquements les plus cachés, des fautes les plus intimes dont on s'etait rendu coupable. Ces auto-accusations étaient publiques, faites en présence de la communauté entière, composée de jeunes et de vieux. L'on était convaincu que le sorcier savait discerner si la confession était juste ou ne l'était pas, si elle était complète ou incomplète. Personne n'osait se soustraire à une « confession » sincère. Voilà aussi la raison pour laquelle le sacrement de confession (ou de pénitence) ne présente aucune difficulté pour l'Esquimau; il se confesse facilement. Maintenant qu'il sait toutefois que le prêtre ignore si sa confession est bonne ou mauvaise, exacte ou inexacte, complète ou incomplète, il arrivera aussi qu'il se confesse de manière incomplète, sans trop se soucier des conséquences bonnes ou mauvaises, sans crainte quelconque incitant à la confession complète; crainte qui existait autrefois et qui manque à présent, parce qu'il ne voit pas clairement les conséquences de la confession incomplète.

En connexion avec les séances de sorcellerie, je veux encore faire observer ce qui suit: Ces séances avaient lieu dans l'obscurité complète; le sorcier devait se laisser attacher et susciter ensuite un état de transe. Sur ce, il disparaissait.

Il allait — prétendait-on — faire visite p.ex. aux Esprits habitant les profondeurs de la mer, lorsqu'il s'agissait de quelque gibier marin. Il leur demandait pourquoi ils se montraient irrités. Dans ces réunions

on entrait probablement en contact avec l'Esprit du Mal. Il arrivait qu'après de telles séances la chasse s'avérait effectivement un réel succès. D'autres fois rien ne se produisait: le gibier restait introuvable et c'était bientôt la famine.

Dans la plupart de ces cas, l'on exploitait de façon éhontée la foi naïve en la puissance du sorcier.

Lorsque celui-ci ne parvenait pas — malgré sa prétendue visite aux Esprits — à ramener un gibier qui se dérobait, on se mettait certes à douter de sa puissance et cela, si non ouvertement, du moins sous le manteau.

C'est chose remarquable comment les Esquimaux, avec leur foi simple et droite, arrivent à accepter aisément nos dogmes. Même en présence des mystères ils n'éprouvent point de difficultés. Voici p. ex. le dogme et le mystère de l'Eucharistie.

Les Esquimaux croient vraiment que le Christ — Dieu et homme — y est réellement présent. Comment cela se peut? Ils ne s'en préoccupent guère. Ils le croient fermement, parce que le Père le leur a dit: cela leur suffit.

Lorsque le Père arrive dans l'un ou l'autre campement, la première question sera toujours la suivante: « Pourrons-nous assister à la Ste Messe et recevoir la Communion? ». Et peu d'entre eux manqueront la cérémonie.

Je pense pouvoir affirmer en passant — grâce a mon contact personnel avec eux — combien justement le St Père Pie X a vu l'opportunité de permettre la Ste Communion au jeunes enfants. Chez les Esquimaux également cela devient chose évidente. A Pelly Bay la plupart des enfants communient pour la Ière fois au cours de leur 6ème année d'âge. Et quelques-uns même plus tôt.

J'aimerais citer encore un exemple, montrant la position du prêtre en qualité de médiateur. Je fus appelé un jour dans un campement où s'était produit un sérieux accident, aux conséquences fort graves. Lorsque j'arrivai au campement, il y régnait une

atmosphère lourde d'angoisse; angoisse faite surtout de la terreur de l'inconnu qui probablement se manifesterait encore. Le prêtre avait à résoudre un problème, tout comme aurait eu à le résoudre autrefois le sorcier consulté en semblable circonstance. Le soir, je leur fournis d'abord l'occasion de se confesser et cette occasion fut saisie au vol par tous les présents. Le matin suivant, j'adressai quelques mots de circonstance aux Esquimaux et améliorai tant soit peu la dépression générale; après quoi, nous célébrâmes la Ste Messe sous la tente, — c'était en octobre et donc avant la construction de l'iglou esquimau ou coupole de neige — chez celui qui subissait la grande épreuve; tous communièrent aux intentions qui s'imposaient en ce moment. Et vraiment personne ne manquait à l'appel: jeunes et vieux, grands et petits, tous voulurent faire acte de présence. Après la Messe, je leur dis encore quelques parole d'encouragement et présidai quelques prières de circonstance. A présent tous semblaient consolés et avaient repris courage. Le malheur ne pouvait évidemment pas ne pas s'être produit; on en souffrait visiblement! Mais cette souffrance paraissait maintenant bien plus légère qu'avant. La visite du Père avait réalisé ici — grâce à l'aide des Sacrements — de véritables merveilles. N'avais-je pas obtenu ici « mutatis mutandis » ce que le sorcier aurait aussi essayé autrefois de réaliser: des cérémonies de caractère religieux, publiques et destinées à purifier l'atmosphère.

La croyance aux Esprits et les efforts réalisés pour se défendre contre eux ont évidemment donné naissance à toute une série de « tabous ». Ces « tabous » — défenses variées pour un motif d'inspiration religieuse — diffèrent souvent d'un endroit à l'autre, voire même selon la nature du gibier dont on se nourrit. Il serait naïf de supposer que ces pratiques superstitieuses sont bel et bien effacées ou anéanties par le baptême. Nous voyons en nos propres contrées — après 1.500 ans de christianisme — que certains

usages superstitieux n'y ont pas complètement disparu. Pour ne pas encourager l'esprit de superstition chez les Esquimaux on a jugé bon de limiter encore pour un temps — dans les missions de la Baie d'Hudson — l'introduction de certaines dévotions particulières et l'usage de certains sacramentaux, tels les « Agnus Dei », les dévotions du 1er vendredi, les récits d'apparitions multiples de la T.S.V. etc.

II - PRINCIPES DE MORALE ESQUIMAUDE.

En parlant de *punition* et de *récompense* dans l'au-delà, selon les actes bons ou mauvais posés en cette vie, j'ai fait allusion à une « morale » esquimaude.

Les principes généraux de la Loi Naturelle se retrouvent aisément chez nos Esquimaux, bien que ces principes soient quelquefois cachés ou obnubilés.

Les Esquimaux considèrent comme un grand déshonneur et une honte le fait d'être traités de menteurs. Et cependant ils ne reculeront pas devant le mensonge dès lors qu'ils seront assurés de pouvoir mentir sans être surpris en flagrant délit. La honte ne consiste pas autant dans le fait de mentir que dans le fait d'être surpris en flagrant délit de mensonge.

Un tel principe vient aussi énerver le *7ème commandement.* Certes, on professe un grand respect pour le bien d'autrui. Parfois il arrive qu'on soit obligé de laisser l'un ou l'autre bien en tel ou tel lieu et cela pendant des années. Qu'à cela ne tienne! Le légitime propriétaire pourra toujours faire valoir ses droits. Mais dès lors qu'un Esquimau est dans le besoin il n'hésitera par un instant à aller prendre ce qui lui est nécessaire: peu importe le propriétaire, peu importe l'endroit à rejoindre pour y chercher ce qui lui manque.

Plus tard il viendra bien s'accuser d'avoir volé.

Il se produit donc naturellement des vols. Sur-

tout s'il y a quelque chance de ne jamais être attrapé et puni comme voleur.

Le *respect pour la vie du prochain* est généralement grand. Un homicide ne se produira que sous l'effet des passions déchaînées ou pour une raison de légitime défense soit individuelle, soit collective.

Et cependant il existe un usage — non encore extirpé complètement — de supprimer les fillettes à peine venues au monde; ou bien, on les laissera mourir d'inanition dès lors que le chef de famille en aura décidé de la sorte.

L'*Esquimau devenu vieux* considère sa tâche comme accomplie: s'il est malade ou en proie au besoin il suppliera ses enfants — et parfois le leur ordonnera — de lui venir en aide pour mettre fin à ses jours; surtout dans le cas où il n'y parviendrait plus par ses propres moyens.

En cela il est mu comme par une sorte de fatalité; ou bien encore par un esprit de sacrifice au service de la communauté.

Mariage. A peu d'exceptions près, le mariage entre Esquimaux est monogame. La tendance naturelle portant à fender un foyer porte l'Esquimau à promettre ses enfants dès le jeune âge à la contrepartie. Les enfants se considèrent donc — dès leur plus tendre jeunesse — comme futurs époux, promis l'un à l'autre. Dans ce sens on les élève. La plupart des mariages sont conclus dans le 2ème degré de parenté, soit entre cousins germains.

Les règles régissant le mariage étaient autrefois relativement fragiles. Moyennant une bonne raison, le mariage était définitivement brisé. Par un consentement mutuel on passait aisément à des échanges provisoires... ad suscitandam prolem... ad satisfaciendam passionem.

Toutefois, une femme infidèle... sans le consentement préalable du mari, avait toute raison de craindre le retour de ce mari.

D'une femme ayant subi quelque violence, le mari avait plutôt compassion. Toute la tactique con-

sisterait désormais à la venger et à se venger soi-même en appliquant les mêmes moyens à l'égard du coupable: « Dent pour dent, injure pour injure! ».

Jamais la femme n'était autorisée à se plaindre de la conduite de son mari, chef incontesté de la famille.

Pendant la période du paganisme — désormais vaincu à Pelly Bay par le triomphe du christianisme — un mariage virginal était chose excessivement rare, sinon inexistante. J'entends par mariage la convivance pratique de deux jeunes, autorisés par leurs parents.

Pour l'Esquimau, le mariage est en tout premier lieu la réalisation du « Multiplicamini ». Les enfants y sont attendus et bienvenus. La stérilité est le plus grand malheur qui puisse atteindre un couple, frapper une famille.

Après avoir élevé leurs propres enfants, les parents adoptent le plus souvent un enfant de quelque proche parent: ils l'élèvent et le nourrissent dans l'espoir de trouver un jour en lui comme un bâton de vieillesse.

Des couples sans enfants feront l'impossible pour s'en procurer un, fut-ce par achat, par adoption; peu leur importe l'origine. Ces enfants adoptés sont mis sur un pied de parfaite égalité avec les autres enfants de la famille.

Cet *esprit d'adoption* est un point fort heureux d'insertion pour l'idée de notre adoption filiale et spirituelle dans le Christ; car, nous l'avons dit, les Esquimaux ne font aucune différence entre leurs propres enfants et ceux qu'ils adoptent. En vif contraste avec ceci, soulignons le fait douloureux que tel être qui n'aura été adopté par personne, sera le plus grand malheureux de ces régions déshéritées.

Les liens de famille sont très forts parmi les Esquimaux. Le respect des parents, grand'parents et vieillards, des frères aînés et des soeurs aînées, est chose remarquable. Les parents professent un semblable respect pour leurs enfants.

Lors des premiers contacts avec les Esquimaux, nos missionnaires éprouvent parfois quelque difficulté à s'habituer au fait de voir les enfants régner sur la famille en seigneurs et maîtres.

Une fois que le missionnaire est accepté et adopté dans une tribu, il y possède l'autorité du vieillard. Spontanément et bien volontiers on écoutera sa parole et on y conformera sa conduite; et cela aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Ne faut-il pas dès lors que le missionnaire veille attentivement à ne pas abuser de cette autorité? Il faudra qu'il évite de l'exploiter à son avantage personnel, chose communément pratiquée autrefois par les sorciers. Il devra veiller à ne pas se faire redouter comme il arrive parfois peu à peu. Grâce à l'autorité acquise il devra se faire aimer et apprécier de plus en plus.

La vie du missionnaire chez les Esquimaux est la vie elle-même de l'Esquimau; c'est la vie de famille esquimaude vécue en commun. C'est ainsi que les enfants esquimauds acceptent inconditionnellement tout ce que leur dit le missionnaire, à l'instar de ce que leur disent leurs parents.

Les enfants sont-ils interrogés par le missionnaire, ils lui répondront — quant à la question posée — en vertu du respect qu'ils professent pour leurs parents et qui les porte à l'obéissance. Ici encore il faudra du tact pour respecter la conscience des enfants.

En vertu des liens étroits qui unissent tous les membres d'une famille, la séparation d'un des membres de la famille sera toujours douloureusement ressentie. Toutefois on ne montrera extérieurement ni tristesse ni chagrin, ni quelque autre manifestation de douleur. On souffrira intérieurement, comme en cachette, comme si l'on avait honte d'éprouver de tels sentiments.

Il est donc certain que si quelque jour — ce que nous espérons vivement — l'un ou l'autre membre de la famille esquimaude voudra se consacrer entièrement au service de Dieu dans la vie religieuse ou

sacerdotale pour se donner ainsi à l'éducation de son propre peuple, cette séparation sera douloureusement ressentie par toute la famille et laissera une impression profonde dans l'âme de l'Elu, de l'Elue.

Jusqu'à présent, il n'y eut qu'une seule jeune fille, une pure fleur de la race esquimaude, qui persévéra dans sa sublime vocation à la vie religieuse. Et pour bien marquer son renoncement total aux choses de ce monde, les Esquimaux ont exprimé une pensée profonde dans une formule lapidaire: « Elle a renoncé à tout. même à son nom!... ».

Par ces quelques données sommaires, j'ai essayé d'éclaircir quelques us et coutumes de nos Esquimaux de Pelly Bay et cela en fonction de la catéchèse. de leur formation religieuse; je me suis efforcé de découvrir le lien entre leurs usages et notre sainte religion, pour y trouver les points d'insertion de la doctrine chrétienne.

Merci pour toute prière faite en faveur de nos chers Esquimaux afin qu'y progresse de plus en plus l'oeuvre d'apostolat confiée aux missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Fr. Vandevelde, O.M.I.
Pelly Bay (Baie d'Hudson)
Canada